

Greffes
du Tribunal de Commerce de
NIORT
18 rue Marcel Paul
BP 8818
79028 NIORT CEDEX 9

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :	Dépôt effectué par :
SARL 2 SEVRIENNE SERVICE	CABINET DURAND BERNARD
RUE PIED DE FOND	59 RUE BARJOT
ZI ST LIGUAIRE	49300 CHOLET
79000 NIORT	

Numéro RCS : NIORT B 382 439 776 (9244/1991B00165)
Pièces déposées le 16/03/2006 Numéro : 2600365
Rapport du Commissaire aux apports du 14/03/2006
TRANSFORMATION EN SAS

Le Greffier.
BIS



CABINET
BERNARD DURAND
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NIORT

16 MARS 2006

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ET A LA TRANSFORMATION
EN SAS
de la SARL 2 SEVRIENNE SERVICE
Rue Pied de Fond - ZI St Liguairé
79000 NIORT**

59, RUE BARJOT - 49300 CHOLET - TÉL. 02 41 62 49 78 - FAX 02 41 71 90 13

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUES EST ACCEPTÉ

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LOIRE - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA RÉGION D'ANGERS



GRUPE EXCEL

Madame, Messieurs,

Vous envisagez de transformer, en Société par Actions Simplifiée (SAS), votre société :

- 2 SEVRIENNE SERVICE

SARL au capital de 240.000 Euros

dont le siège social se situe Rue Pied de Fond - ZI St Liguair - 79000 NIORT

immatriculée au RCS de Niort sous le numéro 382 439 776

et dont les statuts initiaux ont été établis par acte sous seing privé et signés à Charconnay (79) en date du 25 juin 1991 et enregistrés à Niort RD le 1^{er} juillet 1991 bordereau 336 n° 14

En application des articles L223.43 et L224.3 du code de commerce, vous m'avez, le 10.03.2006, désigné à l'unanimité à l'effet :

- d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les éventuels avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers et d'établir le rapport prévu par l'article 56.1 du décret du 23 mars 1967.
- d'établir le rapport sur la situation de votre société prévu à l'article L223-43 alinéa 3 du code de commerce.

Vous trouverez, dans le présent rapport unique, mes avis sur ces deux points

PREMIERE PARTIE :**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION EN SAS**

En ma qualité de commissaire aux comptes inscrit près la cour d'appel d'Angers, et en application de l'article L223.43 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de me prononcer sur les capitaux propres par rapport au capital social.

Le capital minimum des sociétés par actions simplifiées ne faisant pas publiquement appel à l'épargne est fixé à 37.000 €.

CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES :

A ce jour, votre capital social est de 240.000 €, donc supérieur au minimum légal.

Au 30.09.2005, vos capitaux propres s'élevaient à 769.397 €.

Le 06.03.2006, lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30.09.2005, vous avez décidé de distribuer un dividende de 60.000 €.

Il en résulte qu'à ce jour, vos capitaux propres s'élèvent à 709.397 €.

En conséquence, sur la base de mes travaux, je confirme que les capitaux propres de votre société se trouvent être supérieurs à 240.000 € puisqu'ils s'établissent, après distribution du 06.03.2006, à 709.397 € ; En outre, aucun événement majeur depuis cette date n'est venu altérer à ce jour ce niveau de capitaux propres.

Fait à Cholet, le 14.03.2006

B. DURAND

Commissaire aux Comptes et à la Transformation



DEUXIEME PARTIE :**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION EN SAS**

En ma qualité de commissaire à la transformation, mission que vous m'avez confiée à l'unanimité, en application de l'article L224.3 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers éventuellement stipulés dans le cadre de la présente transformation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Quant à l'absence d'avantages particuliers, je n'ai aucune observation à formuler.

Par ailleurs, j'atteste que votre société respecte également les autres obligations juridiques liées à cette transformation et respecte les règles en matière de constitution de la SAS.

Fait à Cholet, le 14.03.2006

B. DURAND

Commissaire aux Comptes et à la Transformation

*P. J. – Ann. :
actif/passif bilan 30.09.2005
nomination*



Désignation de l'entreprise : SARL 2 SEVRIENNE SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12								
Adresse de l'entreprise Rue Pied de Fond 79000 NIORT		Durée de l'exercice précédent* 12								
Numéro SIRET* 38243977600032		Code APE 602P								
		Exercice N clos le, 30/09/2005		N - 1 30/09/2004						
		Brut 1.		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	24 633	AC	22 991		1 642		6 569	
	Frais de recherche et développement*	AD		AE						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 117	AG	11 117					
	Fonds commercial (1)	AH	38 112	AI			38 112		38 112	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	164 352	AS	132 685		31 667		59 944	
	Autres immobilisations corporelles	AT	570 348	AU	487 544		82 805		135 468	
	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
Autres participations		CU		CV						
Créances rattachées à des participations		BB		BC						
Autres titres immobilisés		BD		BE						
Prêts		BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH	11 724	BI			11 724		11 724		
TOTAL (II)		BJ	820 287	BK	654 336		165 950		251 817	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 625 241	BY	3 040		1 622 200		1 363 111
		Autres créances (3)	BZ	104 838	CA			104 838		90 622
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE					155 800
Disponibilités		CF	40 872	CG			40 872		32 876	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	34 954	CI			34 954		39 787	
	TOTAL (III)	CJ	1 805 903	CK	3 040		1 802 863		1 682 196	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 626 190	IA	657 377		1 968 814		1 934 014	
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP			(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété*		Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2 SEVRIENNE SERVICE		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		240 000	240 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		71 441	71 441
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		270 735	169 625
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		163 221	161 110
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		769 397
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		7 500	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		7 500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		37 885	143 069
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		388	525
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		692 539	670 249
	Dettes fiscales et sociales	DY		461 027	452 453
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		79	1 542	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		1 191 917	1 267 838
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL(I à V)	EE		1 968 814	1 934 014
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 191 917	1 230 181	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			302	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 2 SEVRIENNE SERVICE

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	58 935	FB	FC	58 935	20 769
	Production vendue { biens * services *	FD	6 406	FE	FF	6 406	5 416
		FG	4 194 204	FH	FI	4 194 204	3 841 070
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 259 545	FK	FL	4 259 545	3 867 255
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	30 902	21 786
	Autres Produits (1) (11)				FQ	368	616
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 290 815
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	20 219	12 006
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	395 130	278 351
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 750 331	2 538 838
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	119 573	122 122
	Salaires et traitements *				FY	451 796	414 249
	Charges sociales (10)				FZ	183 417	165 052
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	111 557	122 535
			- dotations aux provisions *		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	2 428		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	838	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 035 288	3 653 153
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	255 527	236 504
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	94	92	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 168	1 144	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)					GP	1 262	1 235
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	5 292	11 729	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	5 292
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-4 030	-10 494
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	251 497	226 010

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				SARL 2 SEVRIENNE SERVICE			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	547	289	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	24 392	83 858	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	24 939	84 147	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 385	1 725	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	24 392	70 259	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	12 785	2 223	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	39 562	74 207	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-14 623	9 940	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôt sur les bénéfices * (X)				HK	73 653	74 840	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 317 016	3 975 039	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 153 795	3 813 930	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	163 221	161 110	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	302 029	270 656
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	30 063	21 786
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DIFFERENCE DE REGLEMENT FOURNISSEURS						547	
CESSIONS MATERIEL						24 392	
AMENDE CODE DE LA ROUTE					450		
CREANCES IRRECOUVRABLES					1 935		
VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					24 392		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 SEVRIENNE SERVICE

Société à responsabilité limitée au capital de 240 000 €
Siège social : 18 rue Pied de Fond – ZI Saint-Liguair - 79000 NIORT
RCS NIORT 382 439 776

* * * * *

ACTE DE NOMINATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Les soussignés :

- Monsieur Jean-Marie FAVREAU, demeurant à Charconnay 79270 SAINT SYMPHORIEN
- Madame Chantal FAVREAU, demeurant à Charconnay 79270 SAINT SYMPHORIEN
- Madame Isabelle FAVREAU, demeurant les Chaffauds 85110 SAINTE CECILE
- Monsieur Damien FAVREAU, demeurant rue du Berger – La Lande 85520 MOUTIERS SUR LE LAY
- Monsieur Eric FICHET, demeurant 9 rue du Moulin 79460 MAGNE, agissant à titre personnel
- Monsieur Eric FICHET, demeurant 9 rue du Moulin 79460 MAGNE agissant en qualité d'associé gérant de la société 3 C dont le siège social se situe rue Pied de Fond – ZI Saint Liguair 79000 NIORT

Seuls associés de la société 2 SEVRIENNE SERVICE, société à responsabilité limitée au capital de 240 000 €, immatriculée au RCS NIORT sous le n° 382 439 776, dont le siège social se situe 18 rue Pied de Fond – ZI Saint-Liguair - 79000 NIORT, envisagent la transformation de ladite société en société par actions simplifiée et ont décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce, de désigner en qualité de commissaire à la transformation :

Monsieur Bernard DURAND
Commissaire aux Comptes
Exerçant 59 rue Barjot - 49300 CHOLET

Monsieur Bernard DURAND aura pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers conformément aux dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce, et de l'établissement du rapport sur la situation de la société prévu par l'article L.223-43 du Code de Commerce.

Fait à Niort,
Le 10 mars 2006

Mr Jean Marie FAVREAU



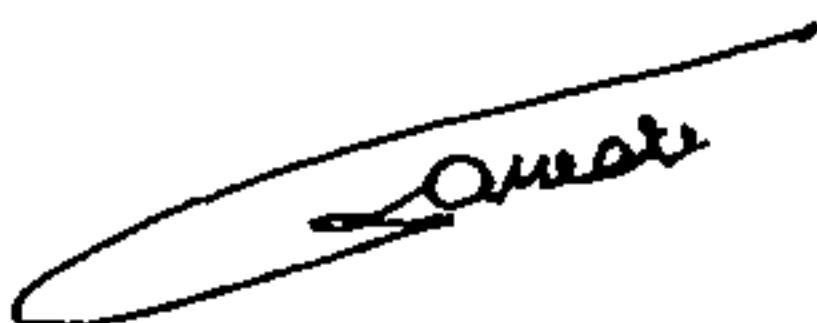
Mme Chantal FAVREAU



Mme Isabelle FAVREAU



Mr Damien FAVREAU



Mr Eric FICHET



Pour la SARL 3C
Eric FICHET

